



**Adresse aux candidats aux élections municipales !**

**N'oubliez pas la santé !**

Sondage après sondage depuis le début du siècle, la santé apparaît comme une des trois premières préoccupations majeures de nos concitoyens.

La santé relève des politiques nationales : l'accès à la santé est mis à mal actuellement par les politiques d'austérité et d'abandon au secteur privé avec en corollaire le manque de professionnels de santé. Il est nécessaire de lutter pour des moyens aux hôpitaux et EHPAD publiques, pour une régulation de l'installation des médecins contre les déserts médicaux et les inégalités territoriales, pour une formation en nombre de professionnels de santé, contre tous les restes à charges pour les malades comme les dépassements d'honoraires et autres forfaits.

La santé intègre également les déterminants sociaux, environnementaux et comportementaux

Étant en mesure d'agir sur l'urbanisme, les mobilités, l'environnement, l'alimentation, le sport, la petite enfance et la vie scolaire ou la cohésion sociale, les collectivités locales sont des acteurs importants du bien-être. Dans le même temps, les élus de proximité sont également interrogés sur l'organisation du système de santé, que ce soit du fait des déserts médicaux, ou de la disponibilité des structures et services pour accompagner les personnes âgées dépendantes.

Ademat-H est une association d'usagers reconnue par le ministère de la santé. Depuis 10 ans un millier de personnes y adhèrent annuellement. En 2025, ce sont plus de 100 collectivités locales réparties sur 8 communautés de communes qui se sont engagées, représentant une très grande partie de la population du massif.

Pour les mois à venir, continuons de nous mobiliser ensemble pour :

**REMIREMONT- HOPITAL COMPLET POUR LA MONTAGNE SUD ET SES HABITANTS !**

Malgré le détricotage continu des services, Remiremont dispose toujours d'un Hôpital avec des urgences, une maternité, un bloc opératoire, des services de médecine. Preuve que les mobilisations sont fructueuses. Le projet médical adopté, a nié complètement la loi montagne, les usagers du nord Haute Saône et du versant montagneux du Haut Rhin, en s'en tenant strictement aux frontières administratives. En 2025, les collectivités locales concernées ont pris des délibérations concordantes pour exiger le maintien d'un hôpital complet, pour la montagne SUD y compris le nord Haute Saône, avec Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO)

**Dès la mise en place des nouveaux conseils, nous appelons les élus à se rassembler ensemble avec nous pour obtenir la réalisation de cet objectif.**